49e ANNÉE. — N° 17.117
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 15 MAI 1919
SAINT GERMIER
SOLEIL: lever 5h36; coucher 8h22
LUNE: pleine le 15; D.Q. le 22

ET LA DANSE CONTINUE !

Malgré les réductions de crédits opérées par le Parlement, malgré les campagnes de presse et les protestations véhémentes à la tribune des Chambres, le gaspillage continue de plus belle un peu partout, particulièrement dans l'armée et dans la marine.

Les officiers inutiles à l'intérieur, aux armées, dans les ports et dans la flotte sont légion. La reconstitution des régions libérées a fait éclore d'innombrables sinécures civiles et militaires largement rétribuées.

Il y a, en ce moment, en Allemagne occupée, en Alsace et même en France un nombre incalculable de formations sanitaires et hospitalières qui ne servent à rien sinon à coûter très cher à l'Etat. En Allemagne occupée, par exemple, médecins et infirmières dansent toute la journée pour passer le temps.

Pour maintenir des officiers, on laisse survivre des unités d'artillerie dont la démobilisation a décimé les effectifs. Résultat : les chevaux meurent par milliers faute de soins.

Sous prétexte d'avoir des équipages sous la main pour embarquer sur les navires allemands quand on daignera nous en donner, on paie des centaines de mille francs par mois à des marins inoccupés.

Armée, marine, ravitaillement achètent sans compter, comme si nous étions en pleine guerre, pendant que des stocks de marchandises diverses et de produits alimentaires inutilisés pourrissent un peu partout.

L'abus des automobiles de tourisme par les officiers continue à fleurir plus que jamais, surtout en Alsace et en Allemagne occupée. L'armée a pour près de 50 millions de camions automobiles, la plupart inutilisés, alors que la crise des transports est loin de diminuer.

Malgré l'armistice, la production des usines de pneumatiques est encore entièrement absorbée par l'armée, et il est impossible aux constructeurs, aux garagistes d'obtenir les pneus qui leur sont indispensables pour leur clientèle, même pour les docteurs et les vétérinaires. Et l'on découvre chaque jour des stocks aussi formidables qu'inutiles de pneumatiques, d'accessoires et de châssis accumulés dans les célèbres magasins du M. C. A. et dans les parcs.

Alors que les Américains et les Anglais se débarrassent de leurs chevaux dans les meilleures conditions, nous laissons mourir les nôtres faute de soins ou nous les présentons à la vente dans des conditions pitoyables.

Tout est à l'avenant dans les divers services. L'anarchie est partout, la responsabilité nulle part. La danse des millions continue, le déficit s'élargit chaque jour davantage. Pendant ce temps, les avancements se multiplient, les décorations s'accumulent. On n'apprend jamais la punition du moindre coupable. Personne ne réagit, le contribuable lui-même se laisse tondre sans rien dire. Ça durera tant que ça pourra... à moins qu'un craquement formidable ne fasse tout sauter quand on s'y attendra le moins. Tout arrive... même la fin des gaspillages et des folies budgétaires.

Emmanuel BROUSSE,
député, rapporteur général de la commission des économies.

La liberté de parole et les imbéciles

Le président Wilson, en prenant séance à notre Académie des sciences morales et politiques, dont il a été élu membre étranger, a fait l'éloge de la liberté de parole à un point de vue aussi neuf que joyeux : il estime que le discours est le « révélateur » le plus sûr des imbéciles. Et il dit pourquoi :

« J'ai toujours été de ceux qui considéraient que la plus grande liberté de parole était la plus grande sécurité; si un homme est un imbécile, la meilleure politique à suivre est de l'encourager à proclamer ce fait publiquement, en le laissant parler. Si, grâce à vous, il reste silencieux et prend figure d'homme sage, il sera très difficile de découvrir son véritable état. Mais laissez-le parler : le mystère se dissipe, et chacun connaît immédiatement qu'il se trouve en présence d'un imbécile. Ainsi la plus simple révélation de sa stupidité le met hors de jeu, sans qu'il soit besoin de le chambrer. »

Humour à la Mark Twain, ou « noble candeur » de moraliste plus familier avec les processus philosophiques qu'avec l'humanité moyenne ? Le président, certes, a raison pour lui. Il aura tôt fait de juger son homme sur phrases parlées ou écrites, d'ailleurs. Même embusqué dans le silence, Conrart n'a pas échappé à l'arrêt de Boileau. Mais le bavard inutile révèle-t-il à la masse son infirmité cérébrale ? Est-il vrai que « chacun reconnaît » qu'il a devant lui un imbécile ? S'il en est ainsi aux États-Unis, accordons qu'ils ont atteint un stade supérieur. Cependant, au cours des périodes électorales...

Les moralistes de l'Académie des sciences morales et politiques pourraient assurer à M. Wilson qu'il n'en va pas de même en France, surtout dans le Midi. Un orateur qui parle fort et longtemps pour ne rien dire n'est pas si bête. D'abord il empêche les autres de parler, ce qui lui donne les plus grandes chances d'avoir raison. Ensuite il fait l'admiration avouée ou secrète de la majorité de l'auditoire.

La parole, quelle qu'elle soit, a chez nous une vertu magique. Elle agit à la façon d'une force de la nature. *Fen dé brut*, faire du bruit, c'est tout un programme lourd d'idées. Forts et faibles d'esprit, à la tribune, n'en ont souvent pas d'autre. Quand l'Ecriture dit : « Heureux les faibles d'esprit, car le royaume des cieux leur appartient, » elle n'a pas ajouté qu'un silence prudent leur avait assuré cette récompense éternelle, n'est-ce pas, Monsieur Wilson ?

Les gens qui parlent sans objet sinon sans sujet sont si nombreux qu'ils pourraient former un Syndicat d'inconscients organisés. On aurait tort de croire qu'il ne serait pas dangereux. Mais avec une noble fierté il pourrait inscrire sur sa bannière : « Le Syndicat des bavards imbéciles est le seul qui ne se mette jamais en grève ! »

P. B.

Les municipalités et les compagnies du gaz

Toulon, 14 mai. — Par ordonnance rendue mardi après-midi, le tribunal civil autorise la Ville de Toulon à se substituer à la Compagnie de l'éclairage par le gaz pour assurer la fabrication et la distribution du gaz.

L'Enquête sur la Métallurgie et le Bassin de Briey

Importantes dépositions des généraux Maunoury et Michel

Paris, 14 mai. — La commission d'enquête sur la métallurgie et la question de Briey a tenu hier après-midi une séance au cours de laquelle les généraux Maunoury et Michel ont fait d'importantes déclarations que nous avons déjà indiquées et que nous complétons ci-dessous :

LE GENERAL MAUNOURY

Le général Maunoury a déposé le premier. Le glorieux mutilé, presque aveugle, a été conduit au local de la commission par son frère, le député d'Eure-et-Loir. M. Viollette lui a indiqué aussitôt que la commission voulait lui demander, avec toute la déférence qu'elle doit au glorieux soldat, ce qu'il pensait des dépositions des généraux Sarrail, de Castelnau et Ruffey sur l'armée de Lorraine.

L'ancien commandant de l'armée de l'Ourcq a déclaré qu'il était arrivé le 21 août 1914 à la frontière pour prendre le commandement de l'armée de Lorraine. Il ne savait pas que le général Pol-Durand était le chef de cette armée. Il a pris les trois divisions commandées par ce général, et on lui donna trois autres divisions pour former son unité. Il avait pour mission de s'opposer à une ruée des Allemands venant de Metz, Thionville contre Verdun.

« Le général Ruffey, a déclaré le général Maunoury, s'est certainement trompé en affirmant que j'étais arrivé au front dès le 19, car le 19 août j'étais à Nantes. Le général Ruffey s'est également trompé quand il a dit qu'il avait déjeuné le 20 août avec moi. »

Le vainqueur de l'Ourcq a affirmé qu'il n'avait jamais déjeuné avec son collègue : il ne l'a rencontré que le 22 août. Le général Ruffey était alors très déprimé par les insuccès de nos armées.

— Comment expliquez-vous alors, demande le président, M. Viollette, que le général de Castelnau ait déclaré qu'il n'avait jamais eu connaissance de la formation de votre armée ?

— Je ne me l'explique pas.

— Est-il exact que vous ayez répondu au général Ruffey que vous aviez reçu l'ordre de ne pas l'appuyer dans un mouvement d'enveloppement qui devait sauver Briey ?

— Dès le 22, j'ai mis à sa disposition deux divisions, et je l'ai fait de ma propre autorité. Voici d'ailleurs un ordre émanant de moi le 23 août et mettant à la disposition du général Ruffey quatre divisions. Le général Ruffey a donc été mal servi par ses souvenirs.

— Est-il exact que le général Ruffey n'eût pas le droit, bien que chef d'armée, de téléphoner avec le grand quartier général ?

— C'est possible.

— Le général Ruffey a affirmé que vous aviez conservé l'immobilité. Est-ce exact ?

— On m'a demandé de profiter de ce qu'un ordre d'attaque avait été saisi sur un officier allemand pour tenter une contre-attaque. Non seulement j'ai ordonné cette contre-attaque, mais elle a merveilleusement réussi : une division allemande a été détruite, 600 prisonniers ont été faits. C'est ce qu'on a appelé le combat d'Etain (25 août). Voilà comment j'ai conservé l'immobilité !

Le général Maunoury a ensuite expliqué pourquoi il n'a pu soutenir l'action du général de Castelnau contre Morhange. Il était obligé, en effet, de soutenir l'armée Ruffey, et il ne pouvait accomplir les deux tâches à la fois. Il a conclu en disant :

« Ma mission était bien au principal une mission d'expectative, mais cela ne m'a pas empêché de profiter des circonstances pour marcher en avant. Je me suis intercalé entre l'armée de Castelnau et l'armée de Ruffey, mais je n'ai pas été mis au courant du plan général du commandant en chef. »

LE GENERAL MICHEL

La déposition du général Michel a porté sur le plan de concentration de nos armées. L'ancien gouverneur militaire de Paris a déclaré qu'il avait prévu l'invasion allemande par la Belgique, et que, dans cette hypothèse, il avait, alors qu'il était chef d'état-major général et président du Conseil supérieur de la guerre, dès 1911, préparé un plan de concentration de nos troupes sur nos frontières du Nord et du Nord-Est, avec une armée couvrant le camp retranché de Paris. Mais ce plan fut écarté successivement par tous M. Messimy était alors ministre. Il ne voulut pas croire, et en ceci d'accord avec de nombreux généraux, que les Allemands auraient l'audace de violer le sol belge au mépris des traités.

« M. Messimy, dit le général Michel, essaya de me démontrer que je n'avais pas la confiance de l'armée. Je réclamai une séance du Conseil supérieur de guerre, où je me rendis compte que j'étais victime d'une cabale. Le projet des réserves y fut repoussé. Cette réunion eut lieu le 11 juillet 1911. Je démissionnai alors, puisque mes idées n'étaient pas acceptées. Je me suis tu pendant huit ans : aujourd'hui, je veux parler. »

Le général Michel a rappelé qu'il avait été partisan de l'artillerie lourde, mais qu'il avait été combattu par la direction de l'artillerie et les services du ministère de la guerre. Il a rendu compte également de ce qu'il avait fait pour organiser le camp retranché de Paris.

M. Messimy remplaça le général Michel par le général Joffre à la tête de l'état-major général.

Rappelons que, à son second passage au ministère de la guerre, M. Messimy, après la bataille de Charleroi, retira le gouvernement militaire de Paris au général Michel pour le donner au général Galliéni.

Une grosse affaire de fraude envers le fisc

Paris, 13 mai. — Sur mandat du parquet, M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, a procédé aujourd'hui à plusieurs perquisitions, 5, rue Laffitte, au siège de la Société « la Cettoise », société de transport de vins; chez M. Duplessis, agent d'affaires, rue de Monceau, et chez deux experts suspectés d'avoir établi une fausse comptabilité à l'usage du fisc.

Ces perquisitions avaient pour but de rechercher par quels moyens MM. Félix et Pacquier, directeurs de la Société de transports « la Cettoise », avaient pu frustrer le fisc en cédant leur fonds d'une valeur de 9 millions pour la somme de 1,200,000 francs à M. Duplessis, agent d'affaires.

Les premiers résultats de l'enquête ont permis d'établir que M. Duplessis, d'accord avec MM. Félix et Pacquier, avait décidé, afin de soustraire au fisc le surplus de la somme de 1,200,000 francs, soit 7, 800,000 fr., de créer des parts de fondateurs que chaque client de la Société de transports devait acquérir afin de pouvoir plus ou moins utiliser les wagons-foudres nécessaires au transport de son vin, lequel transport lui revenait seulement à 5 francs l'hectolitre.

M. Duplessis faisait ainsi payer aux clients qui lui achetaient des parts de fondateurs le surplus du capital de 1,200,000 francs qu'il n'avait pu verser. Quant aux clients, qui bénéficiaient du tarif de 5 francs l'hectolitre, ils vendaient le vin aux consommateurs avec une énorme majoration, de telle façon qu'ils récupéraient amplement la valeur de leur part de fondateurs. Grâce à ce stratagème, le consommateur était victime en même temps que le fisc. 7.800,000 francs sont donc ainsi rentrés dans les caisses de MM. Félix et Pacquier, qui se sont bien gardés d'en informer le fisc.

Ajoutons que de son côté M. Poncet, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu à Cette, afin de procéder à une enquête dans cette ville.

Les interrogatoires de M. Caillaux

Paris, 13 mai. — M. Pérés a continué aujourd'hui l'interrogatoire de M. Caillaux sur les documents trouvés dans le coffre-fort de Florence.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

LES DÉLÉGUÉS AUTRICHIENS SONT EN ROUTE

M. de Brockdorff-Rantzau constate dans une interview "qu'avant toute chose l'Entente veut obtenir de l'Allemagne des *garanties matérielles*, parce qu'elle ne saurait se contenter de *garanties morales*".

Bâle, 13 mai. — On mande de Vienne que la délégation de la paix de l'Autriche, sous la direction de M. Renner, est partie hier soir.

Tous les secrétaires et sous-secrétaires d'Etat étaient à la gare au moment du départ. On remarquait la présence de M. Allize, chef de la mission française, ainsi que les membres d'autres missions étrangères.

Le docteur Rosenfeld a adressé au nom de la presse viennoise un discours au chancelier Renner. Il a exprimé l'espoir que celui-ci réussira à mener les négociations à bonne fin.

Le chancelier a répondu qu'il espérait obtenir les meilleurs résultats possibles, mais il a rappelé qu'il ne fallait pas oublier que l'Autriche était un pays vaincu et qu'elle ne devait pas, par conséquent, s'abandonner à trop de grandes espérances.

Le train s'est mis en marche au milieu des applaudissements enthousiastes et des cris de : « Ramenez-nous une bonne paix. Nous voulons rester Allemands. Nous demandons le rattachement qui décidera sa mise en vigueur éventuelle.

Le conseil s'est également occupé de la situation alimentaire dans les provinces baltiques.

MM. Karl Renner et Lammasch chefs de la délégation autrichienne

Paris, 14 mai. — Le chancelier Renner, qui est à la tête de la délégation de paix autrichienne, est un des leaders des social démocrates autrichiens de droite, groupe qui forme presque bloc avec la fameuse social démocratie allemande présidée par Scheidemann et Ebert.

M. Renner était ouvrier dans sa prime jeunesse; mais il eut vite fait d'abandonner l'établi pour entreprendre de solides études, où il acquit le goût des livres, à tel point qu'il devint un jour bibliothécaire du Reichsrath viennois.

Dès son avènement au pouvoir, le chancelier Renner s'est déclaré partisan d'une réunion à tout prix de l'Autriche allemande à la Prusse. On affirme même que sans plus attendre il avait entamé avec Berlin des négociations en vue de la réunion, et que ces pourparlers avaient été poussés très loin. S'ils n'ont pas abouti, la faute n'en est pas au chancelier.

Quoi qu'il en soit, le chancelier Renner nous arrive aujourd'hui avec des instructions diamétralement opposées à ses propres opinions. L'Assemblée nationale autrichienne s'est, en effet, prononcée contre toute solidarité politique avec l'Allemagne.

Le professeur Lammasch, qui est adjoint à la délégation comme délégué technique, est âgé de soixante-six ans. C'est un jurisconsulte éminent, qui a joué un rôle à la Conférence de La Haye, en 1907. Il fut des familiers de Charles Ier, et comme il prévoyait le désastre, il préconisa une paix séparée de l'Autriche, ce qui lui valut des attaques des pangermanistes. A la veille de l'écroulement de la monarchie, le dernier des Habsbourgs lui confia la présidence du conseil, mais Lammasch ne la garda que peu de jours.

Le programme de la mission autrichienne

Bâle, 14 mai. — Le train qui conduit à Paris la délégation autrichienne s'est arrêté pendant dix minutes en gare de Bâle. Pendant ce temps, le chef de la délégation, M. le chancelier Renner, a fait les déclarations suivantes quant à son attitude aux négociations de la paix :

« Mon programme m'a été tout tracé par les décisions de notre Assemblée nationale et par la volonté du peuple encore une fois exprimée par les élections récentes qui ont eu lieu en basse Autriche. Ce programme me guidera dans les négociations auxquelles nous participerons à Saint-Germain. »

Comme l'interviewer lui faisait observer :

« Monsieur le Chancelier, je sais que vous êtes partisan du rattachement à l'Allemagne; mais aujourd'hui, une dépêche de l'Agence Centrale de Lucerne rappelle que dans votre ouvrage publié en 1918 vous vous êtes déclaré adversaire du rattachement. »

M. Renner parut tout d'abord surpris, et répliqua :

« Lorsque j'écrivis mon livre, je pensais à une Autriche fédéraliste avec les Tchèques, les Yougo-Slaves, les Roumains, etc., comme peuples fédérés et amis. Mais depuis lors la situation a malheureusement changé : les Tchèques et les Yougo-Slaves sont aujourd'hui nos adversaires ou plutôt nos ennemis, et ainsi j'ai dû renoncer aux idées que je pouvais professer il y a deux ans. Nous allons aux négociations à Saint-Germain avec l'intention de rapporter à notre pays en même temps que la paix la fin de ses souffrances. »

Les Quatre s'occupent de la paix autrichienne

Paris, 13 mai. — Le conseil des quatre chefs de gouvernement (américain, britannique, français, italien), réuni ce matin, s'est occupé des diverses questions se rattachant à l'arrivée des plénipotentiaires autrichiens et à la remise des conditions de paix faites à l'Autriche.

Les préliminaires de la paix seront communiqués à l'Autriche la semaine prochaine

Paris, 13 mai. — La vérification des pouvoirs de la délégation autrichienne prendra quelques jours, et ce n'est pas avant la semaine prochaine que se fera la communication officielle des conditions de paix. La liste des puissances qui seront représentées à la cérémonie du château de Saint-Germain n'est pas encore arrêtée, un certain nombre des Etats qui furent en guerre ou rompirent les relations avec l'Allemagne n'ayant pas rompu avec l'Autriche.

Après l'Autriche, la Bulgarie, puis la Turquie

Paris, 13 mai. — Aussitôt après avoir achevé la préparation des traités avec l'Autriche et avec la Hongrie, le conseil des Quatre abordera le traité avec la Bulgarie. La paix avec la Turquie ne sera faite qu'en dernier lieu.

Paix

Interview de Brockdorff-Rantzau

Zurich, 14 mai. — Le comte de Brockdorff-Rantzau a accordé à l'« Europa Press » une interview dans laquelle il s'étonne que des hommes d'Etat aussi consommés que MM. Clemenceau, Lloyd George et Wilson aient pu mettre sur pied un projet aussi plein de contradictions que le traité de paix, et il s'élève contre les intentions qui lui ont été prêtées de spéculer sur les divergences de vues entre les alliés.

Le ministre allemand des affaires étrangères est d'avis qu'avant toute chose l'Entente veut obtenir de l'Allemagne des garanties matérielles parce qu'elle ne saurait se contenter de garanties morales (sic).

Les notes de M. de Brockdorff-Rantzau

Paris, 14 mai. — Il est permis maintenant de divulguer le contenu des deux notes que le comte de Brockdorff-Rantzau a fait remettre ces jours-ci à M. Clemenceau :

Dans la première, consacrée aux prisonniers de guerre, la délégation allemande demande qu'une commission mixte règle les détails de leur rapatriement, ce qui n'est point déraisonnable étant donné que de semblables commissions ont fonctionné pendant toute la guerre.

Mais où le comte de Brockdorff-Rantzau exagère, c'est quand il demande que tous les prisonniers soient renvoyés chez eux sans conditions, même s'ils subissent une peine pour des causes autres que des infractions à la discipline. Le fait que l'Allemagne, en vertu de l'armistice, a dû libérer sans distinction tous les prisonniers ne saurait être un précédent dans la circonstance. On sait avec quelle iniquité les conseils de guerre allemands ont sévi contre nos malheureux soldats, et du reste l'égalité absolue n'est guère admissible.

Dans sa seconde Note, le comte de Brockdorff-Rantzau suggère que les organisations ouvrières de toutes les puissances devraient être convoquées dans une Conférence à Versailles. Le but serait de prendre des décisions relatives à une loi internationale du travail. Mais l'effet serait d'instituer des discussions sur la politique générale à côté des échanges de vues qui ont lieu entre plénipotentiaires. On voit le parti que l'Allemagne tirerait de cette fraternisation officieuse pour améliorer les conditions qu'elle ne veut pas subir.

Versailles, 14 mai. — La délégation allemande a fait remettre hier soir au secrétariat général de la Conférence trois nouvelles Notes d'un caractère plus général que les précédentes.

L'une traite de la répercussion sur la situation générale économique de l'Allemagne des clauses du traité de paix; une autre proteste contre l'application des principes du président Wilson; la dernière enfin s'élève contre les principes de réparations, tout en déclarant que l'Allemagne est prête à y souscrire.

Le contenu de la cinquième note Brockdorff

Paris, 14 mai. — La cinquième note du comte de Brockdorff, remise hier soir, entre dans le vif de la discussion. Elle demande, en effet, la substitution du jeu des petits papiers à une discussion orale avec les experts des nations alliées et associées.

M. de Brockdorff-Rantzau et l'Autriche allemande

Berne, 13 mai. — D'après une dépêche de Berlin, le comte de Brockdorff-Rantzau dément formellement une information suivant laquelle il aurait l'intention de faire de l'Autriche allemande, au cours de ses négociations de paix, un objet de marchandage, notamment pour obtenir des facilités économiques en faveur de l'Allemagne. Le comte de Brockdorff-Rantzau ajoute que l'union de l'Autriche allemande avec l'Allemagne reste un des buts de sa politique.

Un délégué allemand prêche la résignation

Berne, 13 mai. — Le « Berliner am Mittag Zeitung » reproduit les déclarations suivantes, qui ont été faites à l'un de ses correspondants par l'un des membres les plus influents de la délégation allemande à la Conférence de la paix :

« Les conditions qui nous ont été soumises, sur certains points dépassent nos prévisions. Malgré ce coup terrible, il ne faut pas perdre son sang-froid. Il serait absolument inutile d'opposer à nos adversaires un non sommaire. Nous devons au contraire essayer d'utiliser dans la mesure du possible les quelques chances qui nous restent de négocier. Finalement, c'est au peuple et au gouvernement qu'il appartiendra de décider.

Nouvelle jérémiade allemande

Londres, 13 mai. — Le radiotélégramme de Nauen contient l'information suivante :

« Les exigences des alliés concernant la remise par l'Allemagne de 140,000 vaches sont commentées par les journaux de toute opinion comme une organisation systématique par les puissances occidentales du meurtre des enfants à la mamelle allemands.

La presse de Berlin approuve Scheidemann et l'assemblée

Copenhague, 13 mai. — Les différents organes de Berlin s'accordent pour louer sans réserves le discours prononcé par M. Scheidemann à l'Assemblée nationale, « discours si émouvant que les pays alliés ne pourront manquer d'en être impressionnés » (sic).

Les journaux sont également unanimes à approuver l'attitude de la Chambre et son intention clairement exprimée de répondre par un refus aux exigences de l'Entente. La conservatrice « Deutsche Tageszeitung » elle-même trouve pour la première fois une occasion de féliciter M. Scheidemann; toutefois, elle exprime le doute que le gouvernement ait assez de courage pour « persister dans sa patriotique attitude ».

L'Assemblée nationale allemande s'ajourne

Berlin, via Bâle, 14 mai. — L'Assemblée nationale s'est ajournée. La plupart des députés ont quitté Berlin pour prendre contact avec leurs électeurs.

Trop de zèle

Berne, 14 mai. — La séance de l'Assemblée nationale du 12 mai, dont on possède désormais un compte rendu complet, a bien été la manifestation indignée des protestations qu'avait préparées le gouvernement. D'après certaines dépêches de Berlin, il semble même que les consignes données par M. Scheidemann aient été dépassées, et que certains députés, dans l'expression de leurs sentiments, ont prononcé des paroles que le gouvernement semble juger excessives et maladroites.

On remarquera notamment l'intervention du député socialiste Schaefer, qui a déclaré que l'Alsace-Lorraine était un pays allemand et devait rester allemand. En outre, le discours final de Fehrenbach, qui contient des menaces directes à l'égard des alliés et qui se termine par le cri de « Deutschland uber alles ! », n'a pas été accueilli, à en croire certaines dépêches, avec une adhésion unanime.

Le parlement et la paix

Paris, 13 mai. — Le groupe de l'Entente républicaine démocratique de la Chambre s'est prononcé, à l'unanimité, pour la nomination d'une commission spéciale chargée d'examiner le traité de paix, et, à la majorité, pour la nomination de cette commission par les groupes.

Réunion du conseil de guerre interallié

Versailles, 13 mai. — Le comité de guerre interallié auquel s'étaient joints les amiraux des puissances alliées, s'est réuni cette après-midi au Trianon-Palace.

La presse anglaise et le discours de M. Scheidemann

Londres, 14 mai. — Les déclarations de M. Scheidemann à l'Assemblée de Weimar sont mal accueillies dans toute la presse anglaise parce qu'elles paraissent comme un plaidoyer fait en faveur d'une cause qui n'est pas défendable.

Tous les travaillistes anglais ne défendent pas l'Allemagne

Londres, 14 mai. — Le comité exécutif du parti socialiste national, organisation dûment affiliée au Labour-Party, a adopté une résolution répudiant formellement la déclaration « proallemande » du comité exécutif du Labour-Party sur les conditions de paix avec l'Allemagne. Il conteste au comité exécutif du Labour-Party le droit de publier un pareil document, cet important sujet n'ayant pas été soumis au vote de tout le parti, et alors que tous les membres du comité exécutif qui professent les opinions exprimées dans le manifeste, et qui se sont présentés aux dernières élections législatives dans les circonscriptions ouvrières ont été battus à une majorité écrasante.

Vers la solution des difficultés italiennes

Paris, 13 mai. — Depuis le retour de MM. Orlando et Sonnino à Paris, la question des revendications italiennes dans l'Adriatique n'a figuré dans aucune des notes officieuses relatives aux réunions du conseil des Quatre et du conseil des ministres des affaires étrangères.

Il n'en est pas moins certain, déclare-t-on dans les milieux italiens bien informés, que cette question a fait déjà l'objet de nombreuses conversations et que de chaque côté on recherche activement un terrain d'entente.

Plusieurs solutions ont été envisagées et si rien de définitif n'est encore arrêté, l'on aurait toutefois l'impression qu'un grand pas a été fait vers un accord.

On désirerait vivement que cet accord intervienne avant la remise aux plénipotentiaires autrichiens du traité des préliminaires de paix, mais tout pronostic à cet égard est impossible à l'heure actuelle.

En ce qui concerne la répartition du tonnage autrichien, on exprime dans les milieux italiens un certain étonnement que l'Italie ne reçoive, d'après les premières décisions prises à ce sujet, que 350,000 tonnes, soit 45 0/0 seulement du tonnage qu'elle a perdu. Cependant, on est persuadé que l'on reviendra sur cette mesure au moment où l'on traitera la question des réparations et qu'il sera tenu un plus large compte des sacrifices faits par l'Italie pendant la guerre.

Un Message de M. Luzzati aux Américains

Rome, 14 mai. — M. Luzzatti, ancien président du conseil, a remis aux journalistes américains un Message où il proclame les sentiments d'amitié de l'Italie pour les Etats-Unis et l'impossibilité que ceux-ci assument la responsabilité et la honte d'une immense injustice envers l'Italie.

Bruxelles fait d'émouvantes funérailles à miss Cavell

Bruxelles, 14 mai. — Bruxelles a fait hier matin des funérailles solennelles à miss Cavell. Du Tir national, où elle fut exécutée, un cortège imposant, comprenant des personnalités nombreuses, a traversé la haie des enfants des écoles, et une foule énorme et recueillie défila pour arriver à la gare du Nord, où un chapelain anglais prononça une oraison funèbre.

La cérémonie, impressionnante pour tous, eut lieu avec le concours des armées belge, anglaise et américaine.

Le Parlement honorera ses morts

Paris, 14 mai. — M. Albert Thomas a demandé à la Chambre d'ériger un buste de Jaurès dans une des salles du Palais-Bourbon. M. Denys Cochin et plusieurs de ses collègues ont réclamé le même honneur pour Albert de Mun, et enfin M. Bokanovski a déposé une proposition semblable pour Abel Ferry, mort sur le champ de bataille dans l'exercice de ses fonctions de délégué de la commission de l'armée.

M. Monestier, chargé d'établir un rapport sur ces trois propositions, conclut à l'adoption des deux premières. Il rappelle, d'autre part, que la mort n'a pas seulement frappé le député des Vosges, mais qu'elle a aussi fauché impitoyablement seize autres de ses collègues, et il propose d'élever à ces victimes du même attentat contre la liberté humaine un monument qui perpétuera leurs noms. Un honneur semblable serait rendu aux membres du personnel de la Chambre qui ont sacrifié leur vie à la France.

Le paiement de la prime de démobilisation va être accéléré

Paris, 13 mai. — Le conseil des ministres s'est occupé ce matin des retards que subit le paiement aux intéressés de la prime de démobilisation et a envisagé les moyens d'en accélérer les opérations. C'est en ce qui concerne le paiement de la prime fixe de 250 francs que les réclamations sont les plus vives.

Les retards signalés proviennent avant tout du nombre extrêmement élevé de demandes formulées par les hommes *démobilisés avant la promulgation de la loi* et qui doivent se faire connaître à leur dépôt d'affectation par l'intermédiaire des mairies. Plus de 2 millions 500,000 demandes ont été adressées de ce chef.

D'autre part, les dépôts déjà surchargés par la liquidation des divers pécules; par la préparation des dossiers de pensions; par les rappels de solde pour les prisonniers de guerre rapatriés; par les renseignements à donner aux familles, etc., ont vu leur personnel au courant : officiers et secrétaires, disparaître du fait de la démobilisation, et le nombre écrasant d'affaires à instruire a coïncidé avec la désorganisation des dépôts.

En présence de cette situation, les ministres intéressés ont décidé d'une part de simplifier la procédure d'instruction des dossiers par la suppression d'un certain nombre de formalités administratives, et d'autre part de renforcer par un personnel compétent les cadres et secrétaires des dépôts.

Les nouvelles cartes d'alimentation

Paris, 13 mai. — Les cartes d'alimentation pour le second semestre de 1919 seront distribuées vers la fin du mois, quelle que soit la décision prise concernant le maintien ou la suppression des tickets de pain.

La carte d'alimentation est non seulement pour le pain, mais aussi pour le sucre, denrée qui nécessite encore de façon évidente le contrôle de la carte.

La division navale de la mer Noire rentre à Toulon

Toulon, 14 mai. — La division navale française de la mer Noire, qui comprend notamment les cuirassés « France », « Jean-Bart », « Justice », « Mirabeau », est rentrée à Toulon. Dans les milieux maritimes bien informés on annonce qu'à leur arrivée les « Jean-Bart », « France » et « Justice » seront désarmés.

Aviation

DE MESOPOTAMIE EN ANGLETERRE EN AVION

Londres, 14 mai. — Le lieutenant-colonel Wilson, de l'état-major britannique en Mésopotamie, aurait effectué en aéroplane le voyage de Mossoul en Angleterre en une semaine. Il a accompli en un jour, en particulier, le parcours de Mossoul au Caire.

REVUE DE LA PRESSE

LA FRANCE, VICTORIEUSE, A PERDU LE BENEFICE DE SA VICTOIRE EN ORIENT

C'est le sentiment de M. de Kerguezec, rapporteur de la marine de guerre, qui vient d'accomplir avec M. Charles Meunier une mission des commissions de la Chambre du budget, de l'armée et de la marine, ayant pour but d'étudier la situation des armées d'Orient de terre et de mer. Cette situation est décrite sous un aspect fâcheux par M. de Kerguezec, dans le **Matin** :

« Il n'y a plus d'armée d'Orient. Pléthore d'officiers, pénurie d'hommes; beaucoup d'états-majors, assez de généraux pour rendre impossible l'unité de commandement. Au total, les cadres sont vides ou à peu près. Je pourrais citer des unités qui ne comptent pas plus de vingt-cinq à trente fusils par compagnie. Du reste, ces cadres eux-mêmes ne sont pas organisés. La preuve ? C'est qu'il n'y a pour ainsi dire pas de services d'arrière.

» Nous avons vu les camps de Tarente, d'Itea, de Salonique. Nous y avons rencontré un état d'exaspération sur lequel on comprendra que j'évite de trop insister. Nous avons pu y constater que le Parlement n'était pas populaire parmi les poilus; mais nous avons remarqué avec un peu d'étonnement que ce qu'on reprochait le plus aux parlementaires c'était de laisser faire sans contrôle le gouvernement.

» Nous avons vu à Tarente des hommes qu'on rapatriait. Ils étaient en route depuis trente-cinq jours. On les embarquait pour un voyage de cinq jours sans aliments chauds, dans des wagons à bestiaux, sans bancs, sans même un peu de paille.

» A l'hôpital d'Itea, les médecins et les infirmières nous ont déclaré que sur dix morts il y en avait sept à mourir de la fatigue du voyage.

» Quand la désorganisation est à ce point, comment veut-on que les opérations réussissent ? Nous avons pu nous rendre compte à Sebastopol qu'il eût suffi de deux régiments pour sauver la Crimée, et par conséquent pour garder la maîtrise de la mer Noire. Nous avons abandonné la Crimée.

» Il nous reste dans la mer Noire un certain nombre d'amiraux. Mais la flotte est, si je puis dire, plus émaciée encore que l'armée. Les équipages manquent. Quand on recevait sur les navires de guerre des ordres de démobiliser, on ne pouvait pas toujours les exécuter; car les bateaux ne marchent pas seuls, quoi qu'on en pense rue Royale. Comme le ministère n'envoyait pas de contingents de remplacement, il fallait maintenir les démobilisés. Ce qui s'en est suivi, je le laisse à penser.

» Le résultat de cette absence d'organisation, c'est que la France victorieuse a perdu en Orient le bénéfice de sa victoire. On a sacrifié le prestige que nous avait conquis cette magnifique marche en avant de l'armée d'Orient qui fit tomber à genoux les Bulgares, les Turcs et les Austro-Hongrois, et qui fut le signal de la défaite allemande.

» Aussi quelle déception chez nos meilleurs amis ! Nous avons traversé toute la Roumanie. Les oreilles retentissant encore de la plainte de nos alliés, de nos soldats et de leurs officiers, nous demandons à notre retour : « France, de l'organisation ! »

LE TRAITE DE PAIX ET LA JUSTICE

Si le traité de paix prête à tant d'attaques violentes, Saint-Brice (**Journal**) estime que c'est parce qu'il est, au point de vue de la justice, difficile à défendre, et, en effet :

« La justice élémentaire réclame une répartition équitable des profits et des risques. Elle veut le maximum d'avantages pour ceux qui ont le plus souffert et le maximum de garanties pour ceux qui sont les plus exposés. Le traité ne répond pas à cette définition. L'Amérique et l'Angleterre obtiennent l'expulsion radicale de l'Allemagne du champ de la politique mondiale. Les États continentaux voient, par contre, cette même Allemagne rejetée en Europe condamnée à un rude servage, sans avoir perdu la force d'une masse compacte, frémissante sous le joug et ardente de revanche. Aux uns, tous les bénéfices; aux autres, tous les aléas : voilà le déséquilibre fondamental. »

LA VICTOIRE DE LA MARNE D'APRES LE MARECHAL FRENCH

Le maréchal French, dans le chapitre de ses mémoires, consacré à la bataille de la Marne, que publie **Excelsior**, porte ce jugement :

« Dans mes rapports du 17 septembre 1914, j'émettais l'opinion que la bataille de la Marne était gagnée le 10 septembre au soir, et je ne vois maintenant aucune raison pour modifier ma manière de penser.

» Quand les alliés se reportent à cette grande bataille et considèrent l'œuvre accomplie, ils doivent se rappeler avec un frisson de fierté qu'ils ont combattu et vaincu de la plus éclatante façon une armée non seulement grisée à l'idée de sa terrible ruée en territoire ennemi, mais aussi soulevée par un autre incalculable avantage : elle était commandée et conduite par un souverain qui possédait l'autorité absolue, civile et militaire. Cet empereur, chef suprême des armées, était servi par un grand état-major qui, depuis plus de quarante ans, se préparait patiemment et vigoureusement à son coup de force.

» Ils avaient eu toujours en vue avec une constance remarquable ce grand choc des nations en armes. Dans la préparation de l'armée allemande pour le moment suprême, rien n'avait été laissé au hasard. La vigueur des hommes, l'armement, l'équipement, l'entraînement, l'instruction des officiers, le choix des généraux, tout enfin ce qui fait la force d'une armée, avaient été l'objet du travail le plus réf

LES PRÉLIMINAIRES DE PAIX

A l'Assemblée nationale de Berlin

Voici la suite du débat de lundi :

LE MINISTRE PRUSSIEN HIRSCH DECLARE AUSSI LA PAIX INACCEPTABLE

Le ministre prussien Hirsch prend ensuite la parole :

« Au nom des gouvernements de tous les Etats libres, dit-il, je dois faire la déclaration suivante : les intentions de l'ennemi à notre égard sont aujourd'hui bien claires; ils veulent nous rayer pour toujours du nombre des Etats civilisés du monde et nous condamner, comme autrefois, à une impuissance absolue. Par contre, nous déclarons, nous, représentants de tous les Etats libres de l'Allemagne, que cet asservissement du peuple allemand ne doit pas se produire. Ce projet de paix est inacceptable. » (Vigoureux applaudissements.)

UN SOCIALISTE OPPOSANT

Le député socialiste Mueller, de Breslau, dit :

» Nous nous associons aux paroles adressées par le ministre-président à nos frères de l'Autriche allemande. Nous protestons contre toute séparation violente de parties du peuple allemand du corps de l'empire. Nous demandons que nos négociateurs à Versailles fissent tout ce qui est possible pour qu'aucune partie de l'Allemagne n'en soit séparée sans consultation de ses habitants. »

M. Muller continue :

« Les conditions financières qui doivent nous être imposées sont pires encore que les conditions territoriales. M. Wilson a promis que cette guerre ne devait être suivie d'aucune autre guerre; les conditions économiques et financières auraient pour conséquence une ingérence de nos adversaires dans nos affaires intérieures, telle qu'on n'en vit jamais en Europe.

» Le traité de paix est inexécutable, insupportable, inacceptable pour nous; nous le repoussons. Le peuple allemand doit être condamné à l'esclavage, afin qu'il ne puisse faire dans le monde aucune conquête dans le domaine économique et social. Nous demandons qu'avant l'acceptation définitive du traité les peuples soient consultés.

» Puisse l'Europe se le dire à cette heure, la plus sombre de l'histoire allemande ! » (Vifs applaudissements).

LE CENTRE NE VEUT PAS DU TRAITE

Le député Groeber, du centre, prend ensuite la parole :

« Ce qui est maintenant devant nos yeux, dit-il, ne révèle aucune trace des points de M. Wilson. Ce sera un manquement à la parole dans le sens le plus complet du mot. On n'y trouve rien dans les conditions qui nous sont fixées du droit de libre disposition allemand et du respect de la nation allemande. L'union à l'Allemagne doit être refusée à l'Autriche allemande : cela est incompatible avec les principes de M. Wilson, dont l'observation a été promise par l'ennemi.

» Les conditions financières sont absolument inouies; si elles sont prises au sérieux, l'empire et les Etats particuliers sont accusés à la faillite. Naturellement, cet acte de violence revêtira le manteau de la paix et du droit. On veut faire du butin sous une forme de droit.

Nous sommes sans défense, mais nous ne sommes pas sans volonté. Ce traité est inacceptable. Pour mes amis et moi, c'est notre opinion unanime.

» Si on nous demande en plus que l'empereur allemand et des chefs militaires et politiques soient livrés à un tribunal de nos ennemis, nous repoussons alors une pareille exigence ».

LE SORT DE GUILLAUME II

Le député comte Posadowsky (national allemand) dit :

« Quels contrastes entre les paroles et les actes du président Wilson — puisqu'on veut nous tuer économiquement et, en outre, nous enlever l'honneur en demandant livraison de l'empereur allemand et des autres chefs responsables. En ce qui concerne leurs actes, ils furent commis sur des territoires qui étaient sous la dépendance de l'empire allemand. La livraison à un tribunal étranger est ainsi impossible au point de vue du droit des gens. Quiconque possède lui-même le sentiment de l'honneur ne peut accepter ces exigences qui nous livreraient au mépris du monde entier.

APPEL A LA JUSTICE DES PEUPLES

Mme Bohnschuck (socialiste) déclare :

« Nous n'espérons pas en la grâce de l'Entente, mais nous croyons à la justice des peuples qui nous établiront une paix correspondant aux quatorze points de M. Wilson.

PROTESTATION DES DEMOCRATES

Le député Haussmann, démocrate, dit : « Par rapport à l'entente du 5 novembre, nous nous trouvons en réalité en présence d'un manque de parole. Si nos armées, nos ouvriers avaient su, le 5 novembre, que la paix se présenterait telle, l'armée n'aurait pas déposé les armes. »

Le député Schulz, de Bromberg (national allemand), dit :

« Nous déclarons que la paix est inexécutable pour la province de Posen, et inacceptable pour tous les temps. »

Le député Stresemann, du parti populaire allemand, dit :

« Si cette paix n'est pas modifiée, ce sera alors la plus grande tromperie mondiale qui ait jamais existé. La livraison de l'empereur est impossible. Opposons un « non » énergique au traité de paix. »

LES INDEPENDANTS NE SE CHARGERONT PAS DE FAIRE LA PAIX

Le député Haase, indépendant, dit :

« Les conditions de paix sont en opposition flagrante avec les principes que nous avons déjà établis pour la paix. Nous élevons en conséquence une protestation énergique; nous condamnons unanimement toutes les dispositions par lesquelles l'Entente viole honteusement le droit de libre disposition du peuple allemand. Cela doit aussi s'appliquer à la demande des Autrichiens allemands de se joindre à l'empire.

» Les conditions économiques du traité sont si dures, qu'on ne peut se défendre de craindre de voir notre peuple s'effondrer sous ce fardeau. Elles sont en partie insupportables et inexécutables pour notre peuple. La paix est tout simplement indispensable. Nous en avons besoin pour vivre. Dans divers journaux, on nous a réservé la tâche, dans le cas d'une crise gouvernementale, d'arriver à la conclusion formelle de la paix. Ma fraction décline cette tâche. Nous nous réjouissons que les socialistes des autres pays combattent avec la plus grande énergie leurs gouvernements dans cette question. »

« L'ALLEMAGNE AU-DESSUS DE TOUT »

Enfin le président Fehrenbach a clos les débats en disant : « Ce fut une imposante manifestation de la volonté populaire de l'Allemande contre la paix de violence qu'on veut nous dicter. Dès aujourd'hui, une vague dans ce sens doit emporter notre peuple et faire comprendre à l'étranger qu'on ne peut pas traiter ainsi le peuple allemand. Dans ces heures les plus pénibles pour notre pays, pensons à tout ce que nos grands-parents et parents nous ont laissé de beau et de grand, de bon et d'idéal. Prions nos enfants et nos petits-enfants de ne pas nous rendre responsables si nous devons les livrer à la misère et à la détresse. Nous avons espéré en la Ligue des Nations. Mais cette paix ne conclut nullement, et maintenant je m'adresse à nos ennemis. A l'avenir aussi, les femmes allemandes enfanteront et ces enfants briseront les chaînes de l'esclavage et essuieront la honte dont on veut nous couvrir. Aujourd'hui aussi, comme dans les jours heureux, ce sont les mots « l'Allemagne, l'Allemagne au-dessus de tout », qui pour nous prévalent, ces mots qui ne furent jamais l'expression d'un orgueil égoïste, mais seulement le reflet de l'amour de notre patrie. (Vifs applaudissements, coups de sifflets chez les indépendants.)

Le député Quidde, démocrate, déclare :

« En notre qualité de pacifistes internationaux, nous avons plus que tous autres des raisons de combattre cette paix avec la plus grande vigueur. Si ces conditions de paix devaient être acceptées, elles nous entraîneraient dans une nouvelle et terrible tragédie. »

M. Quidde conclut : « **C'est pourquoi nous disons trois fois non !** »

AU SÉNAT

Notre politique financière

Paris, 13 mai. — La séance de rentrée a débuté au Luxembourg dans un calme plat. Les sénateurs sont beaucoup plus nombreux dans les couloirs que dans la salle des séances et y discutent avec animation. Presque partout la question de la réforme électorale est le thème des discussions. Dans d'autres groupes, c'est la politique financière qui est sur le tapis, car la suite de l'interpellation sur ce sujet est à l'ordre du jour, et M. Klotz est dans l'enceinte du Sénat.

LE CULTE DU SOUVENIR DANS LES REGIONS DEVASTEES

On adopte sans débat la proposition de loi Ournac tendant à laisser en l'état actuel un groupe de ruines des régions dévastées en vue d'y organiser le culte du souvenir par des caravanes scolaires

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

On met en discussion les projets et propositions de loi modifiant la loi de 1907 sur les conseils de prud'hommes.

Après un long exposé du rapporteur **Paul Strauss** et un échange d'observations entre **M. Milliès-Lacroix**, le **garde des sceaux**, le **ministre des finances** et **M. Henry Chéron**, les divers articles et l'ensemble sont adoptés avec un amendement de M. Chéron mettant à la charge de l'Etat les nouvelles dépenses, d'ailleurs peu considérables, afférentes au personnel, que le texte proposé imputait aux budgets communaux.

LA POLITIQUE FINANCIERE DU GOUVERNEMENT

M. Gaudin de Villaine : Le gouvernement n'a pas plus de politique financière que de politique diplomatique. Si en août 1914 la France avait eu un véritable gouvernement national, celui-ci aurait fait comparaître le chef incontesté de cette haute banque et lui aurait rappelé les crimes commis par elle dans le passé, tels que le krach de l'Union générale, et l'aurait retenu comme otage en lui disant que si la guerre n'était pas terminée en six mois, il serait fusillé à Vincennes. (Mouvements divers.) S'il l'avait voulu, les empires centraux n'auraient pas eu les ressources nécessaires pour la continuation de la guerre.

M. Flaissières intervient à son tour dans le débat. Il était inévitable, dit-il que des erreurs fussent commises pendant la période si troublée que nous venons de traverser dans la gestion des intérêts nationaux de la France. A l'heure actuelle, tout se résume en une question d'argent. A côté des profiteurs de la guerre, justement stigmatisés par M. Gaudin de Villaine, il y a des légions de malheureux

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance, qui est fixée à jeudi.

La séance est levée.

A LA CHAMBRE

Les paiements des pensions militaires

Paris, 13 mai. — Au début de la séance, **M. Chappedelaine** pose une question à M. Abrami sur le retard apporté au paiement des pensions militaires. Cet état de choses ne peut continuer.

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, dit qu'il y a à réviser les 63,000 dossiers examinés depuis 1914 afin de les mettre d'accord avec les nouveaux taux votés par le Parlement. Il y aura encore plus de 1 million 700,000 dossiers à examiner, ce qui pourra durer de douze à quinze ans avec le personnel dont on dispose actuellement. (Exclamations.)

Les dépôts ont vu disparaître peu à peu leurs cadres et leurs secrétaires, vieux territoriaux rompus au métier; les services régionaux et centraux sont insuffisants en nombre. Le sous-secrétaire d'Etat a l'intention de multiplier les organismes qui feront les instructions sur place. On formera des cadres permanents pour achever la liquidation en deux ou trois ans.

A la demande de **M. Chappedelaine**, la question est transformée en interpellation, ce qui lui permet de déposer un ordre du jour.

M. Lugol demande au gouvernement d'accorder aux réformés n. 1, n. 2 et infirmes classés comme auxiliaires une allocation de 5 francs par jour en attendant le règlement définitif afin de ne pas les laisser sans ressource.

M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat, répond que le gouvernement est entièrement d'accord avec la pensée qui a inspiré M. Lugol. Mais sa proposition ne va pas assez loin en limitant son application à 50 % d'invalidité et trop loin en s'étendant aux réformés temporaires et auxiliaires sur le vu d'un seul certificat civil.

Un ordre du jour de **MM. Lugol et Chappedelaine** affirmant sa confiance dans le gouvernement et l'invitant à prendre les mesures nécessaires en faveur des réformés n. 1 et 2, des réformés temporaires en ce qui concerne la liquidation des pensions, est adopté.

Les interpellations

On décide de discuter le 6 juin l'interpellation de **MM. Jean Bon et de Monzie** sur la nomination des évêques d'Alsace-Lorraine et les rapports de la France et du Vatican.

MM. Thierry - Cazes, Galli, Levasseur, Henry Paté demandent à interpeller sur les retards apportés au paiement de la prime de démobilisation. Cette interpellation est fixée à vendredi.

La séance est levée.

BORDEAUX

1

Il y a un an

15 MAI 1918

Premier communiqué de l'armée américaine qui tient un secteur en Lorraine.

Renouvellement, pour vingt-cinq ans, de l'alliance austro-allemande.

En Prusse, la Chambre des députés repousse le projet de réforme électorale.

Démission du général Dall'Ollio, ministre des munitions en Italie.

Elections, à l'Académie française, de MM. René Boylesve, Fr. de Curel et Jules Cambon.

Employés de commerce

Nous croyons savoir que des négociations sont actuellement en cours entre les divers groupements d'employés de commerce et les groupements patronaux pour établir un « modus vivendi » susceptible de donner satisfaction à tous les intéressés.

Nous espérons qu'une solution favorable, sur laquelle nous reviendrons, interviendra sous peu, car employeurs et employés sont animés du même esprit de conciliation et de justice.

Les dockers en grève

Si les manœuvres de Bassens se sont mis en grève, c'est qu'ils voulaient, comme leurs camarades du port de Bordeaux, dont les revendications avaient été acceptées, avoir 15 fr. par jour et la journée de huit heures.

Le mouvement, qui semblait tout d'abord s'étendre, a pris une tournure favorable. Les avis étant partagés, les manœuvres ont en partie repris le travail, espérant que gain de cause leur sera donné.

Circulation interrompue

Les Chantiers et Ateliers de la Gironde nous font connaître que la route passant devant leurs établissements sera coupée du 15 mai dans la matinée au 17 mai dans la nuit.

La circulation sera assurée, comme d'habitude, par l'intérieur des chantiers pour les piétons, et par les chemins de Banlin et du Hourquet pour les véhicules.

Manifestation militaire

L'armée alliée décore des officiers français

La semaine dernière, l'armée française était heureuse et fière de remettre de flatteuses distinctions à des officiers et soldats de l'armée alliée.

L'armée américaine a tenu, à son tour, à décorer plusieurs des nôtres pour leur marquer à la fois sa gratitude et son affectueuse sympathie. Cette seconde manifestation militaire s'est déroulée mercredi matin dans le cadre si séduisant des allées de Tourny.

Avant dix heures prend place sur les allées (côté est) un bataillon de soldats américains. De l'autre côté, entre le monument Gambetta et le siège de l'Y. M. C. A., viennent se placer les unités françaises ci-après : une batterie à pied du 58e d'artillerie, une compagnie du 144e régiment d'infanterie, avec le drapeau du 146e territorial, et une compagnie du 7e colonial.

La musique américaine se tient tout près des troupes françaises. A dix heures précises, une sonnerie de clairons annonce le « garde à vous ».

Les officiers qui vont être décorés se rangent devant le monument Gambetta, face à la rue Michel-Montaigne. Ce sont : MM. le général Hallouin, commandant la 18e région; le général Coutanceau, le lieutenant-colonel Ceccaldi, le chef d'escadron Marzac. Ce dernier, rappelons-le, est le très distingué et très aimable commandant de l'Ecole de tir de Cazaux, qu'il a, du reste, créée.

A la gauche des officiers français, se placent deux officiers et un soldat américain, qui doivent eux aussi recevoir des distinctions. Derrière le groupe flottent, maintenant, sous la brise matinale, le drapeau du 140e territorial et deux drapeaux de l'armée alliée.

La musique joue l'Hymne américain, puis la « Marseillaise ». Le public, assez nombreux, sur le trottoir des allées, reste découvert durant l'exécution de ces deux hymnes. Ensuite le général Lewis, attaché à l'état-major du général Pershing, venu tout exprès à Bordeaux pour la cérémonie d'aujourd'hui, procède à la remise des décorations. Les officiers français reçoivent la médaille décernée pour « services distingués ». Les deux officiers américains obtiennent des citations, et le soldat allié E. Waugh se voit remettre la croix de guerre. Le général Lewis serre cordialement la main de tous les nouveaux décorés; les applaudissements crépitent.

Après quoi, les troupes défilent aux accents de la musique américaine, les soldats français précédant les troupes alliées. Les drapeaux sont respectueusement salués par la population, dont le sentiment patriotique vibre si magnifiquement à chaque manifestation militaire.

A dix heures et demie, la cérémonie était terminée. De nombreux officiers de différentes armes y assistaient, entre autres M. le lieutenant-colonel Roy, major de la garnison, qui est en même temps une des physionomies bordelaises les plus sympathiques et les plus connues.

Pécule militaire et primes de démobilisation

Il est rappelé aux démobilisés que le paiement en numéraire des carnets de pécule et des primes fixes et mensuelles de démobilisation a lieu dans les casernes de la garnison.

Les intéressés résidant à Bordeaux et sa banlieue doivent s'adresser :

1. Caserne Carayon-Latour, 144e d'infanterie, pour les habitants des 1er et 2e cantons.
2. Caserne Xaintrailles, 7e colonial, pour ceux des 3e et 4e cantons.
3. Caserne Nansouty, 58e d'artillerie, pour ceux des 5e et 6e cantons.
4. Quartier Niel, 18e escadron du train, pour ceux du 7e canton.

Ravitaillement civil

Jeudi 15 courant, la municipalité fera vendre des œufs du pays, des carottes, des morues, des figues et du beurre sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons et marché Amédée-Larrieu.

Les heures de vente ne sont pas modifiées. Les prix sont fixés : Œufs du pays, 4 fr. 40 la douzaine; carottes, 0 fr. 70 le kilo; morues, petit poisson, 2 fr. 50; moyen poisson, 2 fr. 75; gros poisson, 3 fr. 25; figues, 1 fr. 75; beurre frais, 1 fr. 35 le quart; beurre demi-sel, 1 fr. 25 le quart.

Le même jour, dans l'après-midi, à partir de 1 h. 45, des pommes de terre seront mises en vente au marché de Lerme, au marché des Chartrons et au Grand-Marché, au prix de 0 fr. 32 le kilo, et à raison de cinq kilos par ménage. Il ne sera pas rendu de monnaie.

Œuvres sociales

On nous prie de faire connaître que M. Maxwell, procureur général près la cour d'appel de Bordeaux, a accepté de présider l'assemblée générale des œuvres sociales bordelaises des habitations à bon marché, des jardins-ouvriers et des bains-douches. La date en sera ultérieurement fixée; très probablement dans le courant de juin.

Une mise au point

A seule fin de couper court à certains bruits tendancieux, nous sommes dans l'obligation de faire savoir que la **Clinique Dentaire Moderne** est une clinique privée, la seule du genre créée à Bordeaux, dont le **siège unique est 14 bis, Pl. des G.-Hommes.**

Supprimant les intermédiaires, elle met directement en rapport le fabricant d'appareils dentaires avec le client.

L'agencement spécial de ses laboratoires de prothèse lui permet la fabrication irréprochable de tous systèmes de dentiers, et **d'exécuter en 3 h.** les réparations ou remontages d'appareils de toutes provenances.

Les extractions y sont garanties sans douleur, et les moindres soins y sont donnés, **sans exception, par un Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine.**

Malgré les prix modérés, les fournitures employées sont de toute première qualité, et le bien fini du travail exécuté ne craint aucune comparaison avec les dentiers sortant des cabinets dentaires les plus renommés.

Comité Michelet

Conférence de M. Edouard Driault

Vendredi 16 mai 1919, à 20 h. 30, à l'Athénée, M. Edouard Driault, président du comité Michelet, traitera la question du féminisme dans une conférence intitulée : « La Femme française. »

Le Conseil national des Femmes françaises, présidé par Mme Gounouilhou, et la Fédération féministe du Sud-ouest, ont bien voulu honorer cette manifestation de leur patronage.

Comité de la rive gauche du Rhin

Samedi 17 mai 1919, à 20 h. 30, à l'Athénée, M. Edouard Driault, secrétaire général du Comité de la rive gauche du Rhin, parlera sur « l'Œuvre du Comité pendant la guerre et après la paix ».

Seront seuls admis aux conférences des 16 et 17 mai les porteurs de cartes (cartes d'invitation ou cartes de Sociétés affiliées à l'Union).

Orphelin de guerre

Originaire de Saint-Thibaut (Seine-et-Marne), le jeune Albert Baudat, âgé de onze ans, orphelin de guerre, fut adopté par le capitaine américain Cherier A. Trefi.

Après avoir fait campagne avec les troupes américaines, Albert, qui était la mascotte du régiment, avait été ramené du front à Bordeaux, et élevé, depuis janvier dernier, par les soins de la Croix-Rouge américaine, 4, cours de Gourgue. Nos alliés retournant chez eux, le jeune orphelin a été conduit devant M. le Procureur de la République, qui va se charger de le placer à l'Assistance publique ou aux Enfants assistés, en attendant qu'il soit devenu homme.

Postes et télégraphes

Mme Castelnau, employée à Bayonne, est nommée employée à Bordeaux.

Mlle Phalip, employée à Mortain, est nommée employée à Bordeaux (téléphone).

Mme Vic, employée, en disponibilité, est nommée employée à Bordeaux (Aquitaine).

M. Touge, commis à Paris, recette principale, est nommé à Bordeaux.

Vol de balles de cuir

Dans un des magasins situé 25, cours Champion, et appartenant à M. Adrien Sagelet, 69, cours de Verdun, on a volé plusieurs balles de cuir.

Suicide

A la suite d'un accès de neurasthénie, Mme Blanche Blanchard, se trouvant chez sa sœur, rue Sainte-Colombe, s'est jetée par la fenêtre du deuxième étage. Transportée à l'hôpital Saint-André, la malheureuse y est morte deux heures après.

Enfant abandonné

M. Uteau, cordonnier à Saint-Augustin, passant place de l'Eglise, a trouvé un enfant abandonné, paraissant être âgé de quatre à cinq ans, et être d'origine espagnole. Il a été conduit aux Enfants assistés.

Le feu

Un commencement d'incendie, dont la cause semble devoir être attribuée à la forte chaleur, s'est déclaré mardi soir, vers six heures trente, aux Magasins généraux. Le feu avait pris naissance dans une caisse de bombes asphyxiantes. Grâce à la prompte arrivée des pompiers, qui noyèrent les autres caisses, tout danger fut rapidement conjuré. Les dégâts sont insignifiants.

Excellente capture

Quatre Espagnols cambrioleurs sous les verrous

Pendant la nuit du 29 au 30 avril dernier des malfaiteurs pénétraient par effraction dans l'usine Barthomé, 19, rue Videau, et s'emparaient d'une grande quantité de chaussures dites « charentaises », représentant une valeur d'environ 11,000 fr. Informé, M. Farfals, chef de la Sûreté, chargea des recherches utiles l'inspecteur Leyx. Celui-ci s'étant mis en campagne apprit d'abord qu'une débitante du quartier des Capucins vendait à vil prix des « charentais ». L'inspecteur fit une perquisition au domicile de la débitante, opération qui amena la découverte d'une partie des chaussures volées dans l'usine Barthomé. Leyx questionna habilement la tenancière, qui lui fournit des indications concernant les gens qui lui avaient vendu les « charentais ». C'étaient les Espagnols dont les noms suivent : Miguel Haris, âgé de vingt-six ans, cuisinier; Eusebio Lopès, âgé de trente et un ans, journalier; Jesus Fernandès, âgé de trente-six ans, manœuvre, et Montolio Vicente, âgé de vingt et un ans, charretier. Le quatuor, facilement retrouvé, a été envoyé à la prison municipale.

Les inculpés ont reconnu d'ailleurs avoir cambriolé l'usine Barthomé.

La débitante sera poursuivie, prévenue libre, pour complicité de vol par recel.

Acte de probité

M. A. Vergnol, employé aux Nouvelles-Galeries, a déposé au kiosque de la rue Sainte-Catherine, en face le magasin du Rayon-d'Or, un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent et un retour Benauge.

La personne qui a perdu ce porte-monnaie, mardi matin à sept heures et demie, pourra le retirer au dit kiosque.

Cet acte probité fait honneur à M. A. Vergnol, à qui nous adressons des félicitations.

Disparus

Mme Elisa Jauneau, âgée de 84 ans, un peu dans l'enfance, est partie de la maison de santé, rue du Prince-Noir, lundi soir. Signalement : vêtue de noir, coiffée d'un mouchoir noir. Particularité : cheveux ras.

Prière aux personnes qui la rencontreraient ou qui l'auraient vue, d'aviser M. Jauneau, 30, rue Gay (Talence).

— Le petit Antoine Veriane, âgé de 4 ans, Espagnol, a disparu depuis lundi après-midi. Il est brun et porte un tablier noir.

La famille Veriane est priée de nous faire connaître son adresse pour le cas où l'un de nos lecteurs aurait trouvé l'enfant.

CONSEIL DE GUERRE (18e RÉGION)

Présidence de M. le colonel du génie SACOME

Dans sa séance de mardi, le conseil de Bordeaux a condamné :

A **500 fr. d'amende**, Jean Chabrier, agriculteur à Oloron, pour avoir vendu du lait 0 fr. 60 et 0 fr. 75 le litre, alors qu'un arrêté préfectoral en avait fixé le prix à 0 fr. 30.

— Le conseil a **acquitté** le caporal Raymond D..., de la 18e section des C. O. A., qui était accusé d'avoir frappé des travailleurs annamites et de ne pas leur avoir payé intégralement les sommes qui leur étaient dues. Les débats n'avaient pas permis de démontrer absolument la culpabilité du prévenu.

Plaidait : Mlle Cormier.

Ministère public : M. le commandant Lourdel-Hénaut, commissaire du gouvernement, qui siégeait pour la première fois. Il a requis en un langage très littéraire, avec une concision toute militaire et une modération qui ont été très remarquées.

Chronique théâtrale

Grand-Théâtre

REPRESENTATIONS MARCEL SOARÈZ au bénéfice des mutilés de la face

Jeudi 22 mai, dernière matinée à 2 h. 15 : « **LE CID** », pour les adieux de **Marcel Soarez** et de **Jne Delvair**, sociétaire de la Comédie-Française.

Prix des places : 10 fr., 8 fr., 5 fr., 3 fr., 2 fr., 1 fr. 50.

Location chez Delmouly sans augmentation de prix.

Français lyrique

Ce soir mercredi 14 courant, soirée de grand gala en l'honneur et au bénéfice de MM. L. Dubois et Paul Bastide.

Spectacle extraordinaire, 26e représentation de « **MANON** », avec l'incomparable distribution, qui réunit les quatre artistes de l'Opéra-Comique : **Edmond Clément, Victoria Fer, Boulogne, D. Vigneau.**

Le spectacle commencera par l'ouverture de « **Guillaume Tell** », exécutée par l'orchestre, sous la direction de son chef, M. Paul Bastide.

Le public bordelais répondra avec empressement à l'invitation de la direction, certain à l'avance de passer une soirée agréable, d'applaudir d'éminents artistes et de témoigner sa gratitude aux deux chefs de service, MM. Paul Bastide et Dubois, qui ont apporté le meilleur de leur talent et de leur conscience artistique pour le succès d'une saison lyrique de plus de 9 mois, et qui restera avec un bon souvenir dans les annales du théâtre à Bordeaux.

GRANDS GALAS A L'OCCASION DE LA FOIRE SAINT-FORT

Jeudi, en matinée de gala, « **LE BARBIER DE SÉVILLE** », avec **Capitaine, D. Vigneau, Berthe Lowelly**, les trois artistes de l'Opéra-Comique; Lapeyre, Ricard, etc.

Jeudi, en soirée : « **AIDA** », avec **Cazenave, Boulogne, L. Panis, Ferran, J. Dalcia, Lapeyre.**

Vendredi, « **CARMEN** », avec **Edmond Clément, Alice Raveau**, la triomphatrice d'« Orphée »; **Daniel Vigneau, Augusta Garcia**, etc.

Samedi, « **HÉRODIADE** », avec la troupe de grand-opéra (**Cazenave, Boulogne, Lucyle Panis, Janc Dalcia, H. Ferran, Lapeyre**).

Dimanche 18, en matinée : « **WERTHER** » (**Edmond Clément et Alice Raveau**).

Dimanche, en soirée : « **LOUISE** » (**Victoria Fer, Razavet, Boulogne, Jane Dalcia, Lapeyre**).

On loue au hall du Théâtre-Français.

Trianon-Théâtre

Vendredi 16 mai

VOILA !

revue de René Pujol et Henri Boularé

Pour monter sa revue annuelle, la direction de **Trianon** a fait un effort extraordinaire. Nous insistons une fois de plus sur les **DECORS** et les **COSTUMES**, dont on n'a jamais présenté l'équivalent à Bordeaux. Pour prouver que la troupe est vraiment formidable, il suffit de citer :

CLAUDIE DE SIVRY, RENEE TAMARY, CHIFFONNETTE, MARCELLE NEZEER, YVONNE JOET, HELENE HEDONT, ZETTE SYLVA, NEURTHA, Clélia Méry, Rose Tyler, Germaine Deroye, M.-L. Delcher, De Courcelles, etc.

HARRY MASS, SENKA AND ZENGA, BERTIC, ROGER GUISE, WATTEL, Brouillet, Talvey, Dick, etc.

Le populaire **DUFLEUVE**, le triomphateur de l'an dernier, paraîtra au second acte.

On loue rue Franklin pour vendredi, samedi et dimanche.

Scala-Théâtre

« **LA REVUE DE LA SCALA** ». — Il y aura foule vendredi soir à la Scala pour applaudir la revue, agrémentée de deux scènes nouvelles : « **Le Galant Cireur** », par Réval et Dauvia, et **Kalamazoo**, la nouvelle danse, par Lotè et Franck. Location sans frais.

Alhambra-Théâtre

Sur la scène : « **AU BOUT DU QUAI** », revue, de M. Fontenay.

A l'écran : Jamais film n'a autant fait parler que le nouveau drame du célèbre Abel Gance : « **J'ACCUSE** ».

Alcazar-Théâtre

Si la revue « **VAS-Y, PETIT !** » bat les records des recettes, c'est qu'elle est extrêmement amusante, et jouée par une troupe sympathique qui se dépense sans compter. Gros succès de toutes les scènes nouvelles. — **Vendredi 16 mai**, début sensationnel de **DARIUS M...**, le vrai, le seul, l'inimitable, le roi du rire, dans un répertoire extraordinaire. — Location tous les jours à l'**Alcazar** et au **Trianon**.

Bon Théâtre (salle Franklin)

Dimanche 18 mai, matinée fam. : **Mlle de la Seiglière** », 4 actes de J. Sandeau, Mme F. Grangier, rôle de Mme de Vaubert. Locat. Bermond.

Pour les mutilés de la face

Concert du vendredi 16 mai

A l'Exposition de la terrasse du Jardin-Public, grand concert le vendredi 16 mai, à 16 heures. En voici le programme :

Causerie de M. Paul Gautier, avocat à la cour d'appel de Bordeaux.

Trio n. 3 pour piano, violon et violoncelle (V. Beethoven), en ut mineur, MM. Joseph Thibaud, Ch. Arthur, L. Rosoor; Air du Freyschutz (Weber), Mlle Jacqueline Ramat; Tambourin Chinois (Kreissler), Dolly (Fauré), M. Ch. Arthur; Lied (Vaubourgoin), M. L. Rosoor; Phidylé (Duparc), Nox (Vaubourgoin), Mlle Jacqueline Ramat; Quintette pour piano, 2 violons, alto et violoncelle (César Franck), MM. Joseph Thibaud, Ch. Arthur, Rosoor, Mme Rosoor, M. Thibaux.

Au piano, Mlle Dencausse. Piano Erard, de la maison Bermond.

Le 23 mai, à 15 h. 30, dans les salles de l'Exposition et au profit des Mutilés de la face, sera donné un autre concert de musique de chambre ancienne et moderne.

Le concert du 23 mai sera précédé d'une causerie de M. Raoul Picot, professeur à la Faculté de Genève, sur ses nouvelles découvertes concernant les couleurs, leur application et leur importance au point de vue national, tant artistique qu'industriel.

Prix d'entrée : 8 francs.

SPECTACLES

MERCREDI 14 MAI

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « **Manon** ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « **Mam'zelle Boy-Scout** ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : « **Les Poilus** ».
TRIANON. — 8 h. 45 : « **La Belle Aventure** ».
SCALA. — 8 h. 30 : « **La Revue de la Scala** ».
ALHAMBRA. — 8 h. 30 : « **Au bout du quai** », revue.
ALCAZAR. — 8 h. 30 : « **Vas-y, Petit !** » revue.

Aujourd'hui, exposition artistique au profit des mutilés de la face, terrasse du Jardin-Public, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

ALHAMBRA
TOUS LES JOURS
MATINÉE
Orchestre dans les jardins
Cinéma — Skating
Entrée : UN franc

CINÉ-VARIÉTÉS, 202, rue Sainte-Catherine

Jeudi, en matinée et soirée, irrévocablement dernières des deux grands succès de : « **J'ACCUSE** » (ire époque) et de « **L'AS DE CARREAU** » (ier épisode). Avis aux retardataires.

CINÉ-NOUVEAUTÉS, rue Servandoni, 57

Jeudi 15 (mat. soir.) : **J. Saunders dans « Top »**.

Skating-Palace

Jeudi, matinée de familiet soirée avec brillant orchestre.

Saint-Projet-Cinéma

Jeudi, matinées pour les familles. Au programme : « **CHACUN SA VIE** », avec l'espiègle **Mary Pickford**; « **LES ALLEMANDS A VERSAILLES** ». Voyages, Comédies, etc.

THÉATRE GIRONDIN, chemin de Pessac

Jeudi, à 2 h. 30 et 8 h. 30 : **N'oublions jamais !** vision grandiose; **Nouvelle Aurore** (3e). Attraction. Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

MESDAMES, faites faire vos postiches chez HENRY, 46, Chapeau-Rouge, Bordx. Tél. 1071.

LA VIE SPORTIVE

Courses à Enghien

Toujours même affluence, mais aujourd'hui nous le devons peut-être à l'agrément d'une température vraiment exquise, plutôt qu'à l'attrait d'un spectacle un peu terne.

Les prix à réclamer restent le point noir des programmes! Ils ne tentent pour ainsi dire personne, leurs matches sans le moindre intérêt, voilà le bilan de ceux d'aujourd'hui.

Dans le prix du Mont-Dore, « Analyse », très énervée, n'a pas fait la course qu'on attendait d'elle. Elle n'a opposé qu'une faible résistance au « vainqueur », le Harmonium ».

« Berru » et « Charaille », qui effectuaient leur rentrée dans le prix de Lauxois, y ont pris les deux premières places dans cet ordre, faisant bien augurer de leur prochaine campagne.

« La-Fête » et « Boubourroche », dont c'était également la première exhibition cette année, tout au moins sur les obstacles, ont fini en tête du lot.

Dans le Prix du Brionnais, la jument de M. Wattinne l'emportant au petit galop.

A. BERNARDIN.

Voici les résultats :

PRIX DE L'AUMANCE (steeple-chase, à réclamer), 2,500 francs; 3,400 mètres. — 1er, *Grésyl* (R. Sauval), à M. L. Lauzier; 2e, *Tympanon* (W. Mitchell), à Mme Lemaire de Villers.

Gagné de cinq longueurs.

Grésyl (Gost et Gyrsa) est entraîné par Lawrence.

Résumé. — « Grésyl » a mené au petit galop devant « Tympanon », qui, à aucun moment, ne l'a forcé à s'étendre.

PRIX DU MONT-DORE (haies), 2,500 francs; 2,800 mètres. — 1er, *Harmonium* (Palmer), à Mme Lemaire de Villers; 2e, *Analyse* (Semblat), à M. Jean Lieux; 3e, *Brûle-Tout* (Ricard), à M. A. Fauquet-Lemaître.

Non placés : Mougaïré (Meslier), Marcas (R. Ferré), Résolue (Grant), Mademoiselle-de-Bilngel (Prior).

Gagné de trois quarts de longueur; le troisième à six longueurs.

Harmonium (Tarquin et Partition) est entraîné par Mathurin Pantall.

« Mougaïré » et « Brûle-Tout » ont montré la route de conserve. Après les tribunes, « Brûle-Tout » démarrait, suivi d' « Harmonium », « Analyse », « Mougaïré ». L'ordre restait sans changement jusqu'entre les tournants, où « Harmonium » passait en tête pour l'emporter aisément, malgré une bonne attaque d' « Analyse ».

PRIX DE LA SIOULE (haies, à vendre aux enchères), 2,500 francs; 2,000 mètres. — 1er, *Le-Belvédère* (W. Head), à M. H. Lepaute; 2e, *Santa-Barca* (Thuau), à M. Louis Bac.

Gagné de loin.

Le-Belvédère (Gingal et Boucle-d'Or) est entraîné par H. Le Bris.

« Le-Belvédère », parti en tête, n'a jamais été rejoint.

PRIX DE L'AUXOIS (steeple-chase), 3,000 fr.; 3,500 mètres. — 1er, *Berru* (R. Sauval), à M. Elie Lauzier; 2e, *Charaille* (W. Head), à M. Achille Fould; 3e, *Hostess* (Sparkes), à M. R. Mitchel.

Non placés : The-Fox (Thibault), Morsbronn (G. Mitchell).

Gagné de deux longueurs; le troisième à cinq longueurs.

Berru (Gost et Breeze) est entraîné par Couturier.

« Hostin » a servi de leader jusqu'au mur en pierres, où « Berru », qui avait attendu à l'arrière-garde, commençait à se rapprocher. A l'entrée de la ligne droite, il atteignait « Charaille » qui se trouvait alors en tête, et le réglait facilement sur le plat.

PRIX DU BRIONNAIS (haies), 2,500